



Monsieur J.P. Gaillard  
Maire du Bois Plage en Ré  
24 rue Aristide Briand  
17580 Le Bois Plage en Ré

le 10 janvier 2020

Objet : La Raise Maritaise et les Gollandières

Monsieur le Maire,

Suite à notre rencontre du 23 octobre 2019, je vous prie de trouver ci-dessous les conclusions auxquelles nous sommes arrivés lors de la réunion du 30 décembre 2019 des adhérents de l'ADRM. Après un état des lieux, nous avons énoncé les propositions que vous nous avez demandées, ainsi que des questions auxquelles nous vous serions reconnaissants de **bien vouloir nous répondre avant le 25 janvier 2020**, preuve de votre détermination à mener votre troisième mandat sous le signe de la démocratie participative.

## 1. ETAT DES LIEUX

Tous les participants se sont accordés pour dire que la Raise Maritaise subit sur toute sa longueur – surtout en saison - une circulation intense de véhicules de toutes sortes roulant trop vite tandis que de nombreux piétons et cyclistes rejoignent les plages ou le marché du centre-bourg dans des **conditions de sécurité qui ne sont pas assurées**.

Se greffe à cette situation d'encombrements généralisés en saison, le projet de construction par un promoteur privé d'une résidence-séniors. Ce projet de 96 logements, qui porte le nom des Jardins d'Arcadie, va se faire dans le cadre d'un CINASPIC (Constructions et Installations Nécessaires aux Services Publics ou d'Intérêt Collectif), d'une surface construite passée de 22 % du terrain de l'hôtel des Gollandières à 75 %, et va provoquer une importante artificialisation des sols et une **surdensité de véhicules à la limite de la zone dunaire dans notre quartier des Gollandières**.

L'autre projet qui risque de provoquer de gros problèmes d'encombrements routiers porte sur les travaux d'aménagement de la départementale dans le centre au niveau du marché, avec un passage de la circulation à 20 km/h pour permettre, selon la Mairie, une meilleure accessibilité au marché (cf compte-rendu du Conseil Municipal du 15.10.2019). De fait, ce projet fera de la Raise Maritaise une voie de contournement pour éviter ce centre et gagner du temps.



Ces deux projets, rajoutés aux gros problèmes de circulation en saison, **vont rendre la Raise Maritaise encore plus encombrée et dangereuse, et nous sommes totalement opposés au fait que notre rue devienne une voie de contournement de la départementale.**

## **2. PROPOSITIONS DE L'ADRM**

Pour assurer la sécurité, réduire la vitesse et limiter la circulation de la Raise Maritaise, nous proposons de :

- Mettre en place une bande cyclable/piétons sur toute la longueur de la Raise Maritaise
- Inciter les riverains à végétaliser les abords et donner l'exemple en plantant des arbres
- Interdire la circulation des poids-lourds de plus de 3,5 t sauf desserte locale
- Mettre en sens unique la Raise Maritaise, de la rue du Pas des Bœufs jusqu'à la route de Gros Jonc
- Laisser en double sens la portion depuis la rue du Pas des Bœufs jusqu'à l'intersection de l'Avenue de la Plage
- Aménager le croisement le long de l'aire de jeux sur la Raise Maritaise pour mettre en sécurité les cyclistes et les piétons tout en permettant le double sens au niveau de ce carrefour (supprimer le parking ? interdire le stationnement des camping-cars ? ...)
- Mettre en sens unique la Raise Maritaise depuis l'Avenue de la Plage jusqu'au rond-point de la Glacière
- Mettre en sécurité les accès aux maisons des premiers numéros de la Raise Maritaise (les voitures et vélos rasant les portes et portails)
- Conserver le sens unique de la rue du Peu Migné (inverse de celui de la Raise Maritaise)
- Mettre en sens unique l'avenue de la Plage depuis le croisement de la rue du Peu Migné jusqu'à la patte d'oie de l'Ancre, et la rue des Gollandières depuis la plage jusqu'à la Raise Maritaise
- Revoir toute la signalétique aux abords du village (entrée par le rond-point de Gros Jonc et entrée par La Couarde)
- Des trottoirs sur la Raise Maritaise, notamment sur la portion proche de Gros Jonc, ne sont pas souhaitables car cela impliquerait la destruction de nombreux arbres et une nouvelle artificialisation des sols dans cette zone naturelle. De plus, cela permettrait aux véhicules d'augmenter leur vitesse de circulation dans notre rue - alors qu'elle est déjà largement dépassée et que nous faisons tout pour la réduire.

**Il est urgent d'avoir une réflexion globale sur toute la circulation dans le Bois Plage**

## **3. LES QUESTIONS de l'ADRM**

- 3.1 Quel est le projet précis d'aménagement du centre-bourg ? est-il possible d'en avoir un plan détaillé (l'esquisse qui figure dans le CRCM du 15.10.19 est insuffisante) ?
- 3.2 Une de nos adhérentes nous signale que, dans la partie de la Raise Maritaise qui se trouve à l'approche de l'Avenue de Gros Jonc, notre rue est constituée de parties privatives utilisées comme voie publique. Est-ce exact ?



3.3 A propos de la résidence seniors :

3.3.1. La question de la sécurité géologique du quartier des Gollandières est posée par cet important projet de construction d'une résidence-sénior de 96 logements qui occuperait une surface au sol à 75 % de ce terrain sablonneux, en creux, et en limite de zone dunaire

3.3.2. le PPRN est-il respecté ? Y a-t-il dérogation au PLUI ?

3.3.3. Impact de cette surdensité sur la zone dunaire ?

3.3.4. Les parkings des plages, en zone dunaire, ne vont-ils pas être saturés à l'année ?

3.3.5. Y aura-t-il un parking par appartement ?

3.3.6. Y aura-t-il un parking pour le personnel ?

3.3.7. Y aura-t-il un parking pour les visiteurs ?

3.3.8. Où seront situés chacun de ces parkings ?

3.3.9. Conservation des arbres ? (il serait bon d'éviter le remplacement à l'identique qui ne se fait jamais)

3.3.10. Cette zone étant déjà totalement saturée en été, Quid de la circulation ? Quel plan de circulation ?

3.3.11. Quelle sécurité pour les piétons et cyclistes dans cette zone ?

Je vous remercie, au nom des adhérents de l'ADRM, de bien vouloir nous répondre dans les délais demandés et vous informe que nous faisons la même demande à M. Juin, Candidat aux prochaines élections municipales.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Odile Rojare

Présidente de l'ADRM

Association pour la Défense des Riverains de la Raise Maritaise

13 Chemin des Mouettes 17580 Le Bois Plage en Ré

odile.rojare@wanadoo.fr

Copie : M. Nicolas Basselier – Préfet de Charente Maritime

M. Lionel Quillet – Président de la Communauté de Communes de l'Île de Ré

PJ : plan de circulation de la Raise Maritaise